

C A N A D A

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RICHELIEU

MARIE-ÈVE DULUDE

N° : 765-17-001934-191

Demanderesse

c.

VILLE DE VARENNES

Défenderesse

RÉPONSE
(Articles 145, alinéa 2 et 147 C.p.c.)

Nous, soussignés, NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l., avocats de la défenderesse, Ville de Varennes, répondons à l'avis d'assignation de demanderesse Marie-Ève Dulude et indiquons l'intention de la défenderesse Ville de Varennes de contester la *Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être désignée représentante* et de coopérer avec la demanderesse pour le déroulement de l'instance.

La défenderesse réserve tous ses droits, y compris le droit de contester la compétence de cette Cour.

Montréal, le 29 janvier 2019

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L.,
NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA S.E.N.C.R.L., s.r.l. *S.r.l.*
(Me Charles A. Foucreault)
Avocats de Ville de Varennes

1, Place Ville Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1
Téléphone : 514.847.6072
Télécopieur : 514.286.5474
Courriel : charles.foucreault@nortonrosefulbright.com
Notification : Notifications-mtl@nortonrosefulbright.com
Notre référence : à venir

NO: 765-17-001934-191

**COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE RICHELIEU**

MARIE-ÈVE DULUDE

Demanderesse

-C.-

VILLE DE VARENNES

Défenderesse

**RÉPONSE
(Articles 145, alinéa 2 et 147 C.p.c.)**

ORIGINAL

BO-0042

à venir

Me Charles A. Foucreault
NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
AVOCATS

1, Place Ville Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1 CANADA
Téléphone : +1 514.847.6072
Télécopie : +1 514.286.5474

Notifications-mtl@nortonrosefulbright.com